

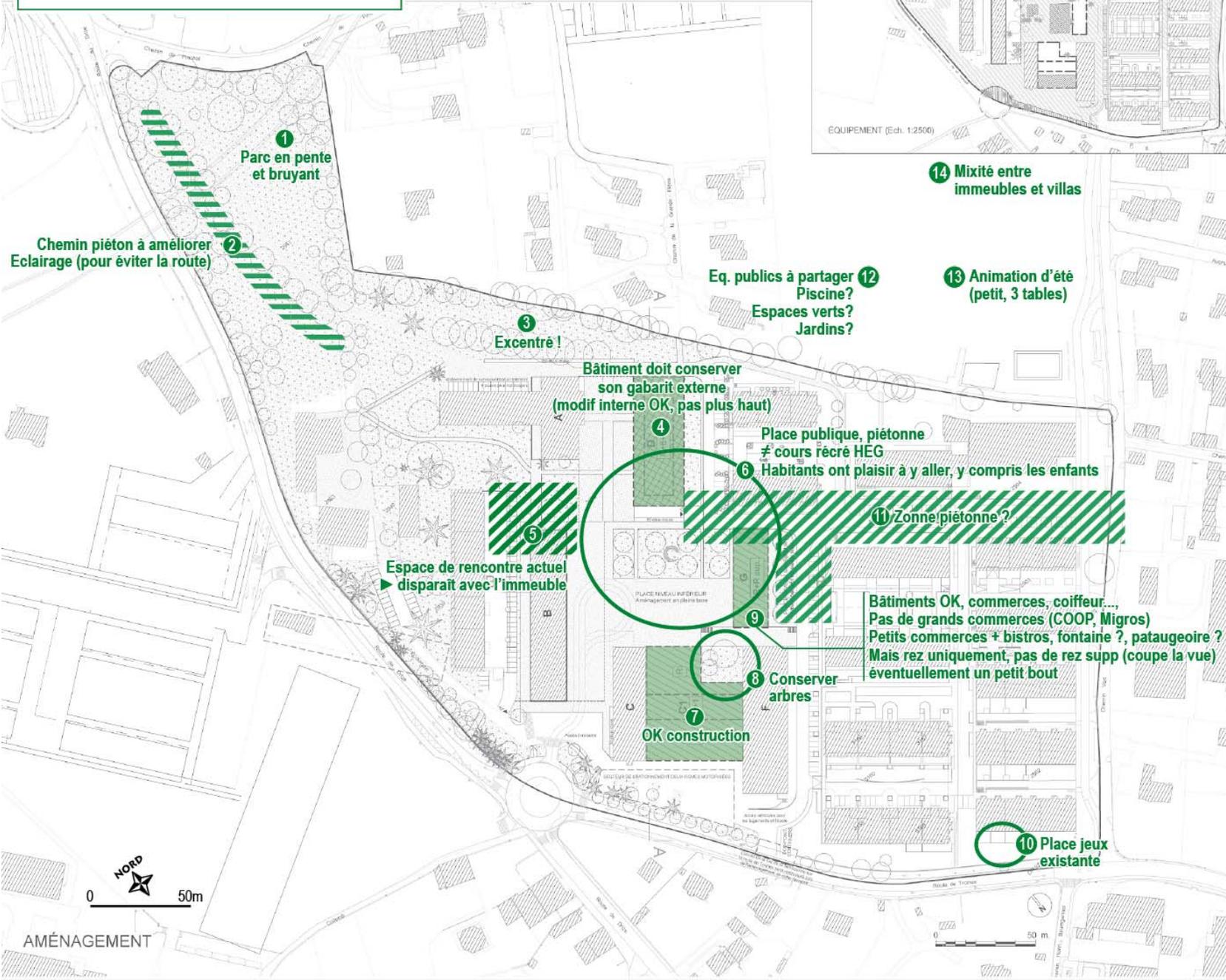
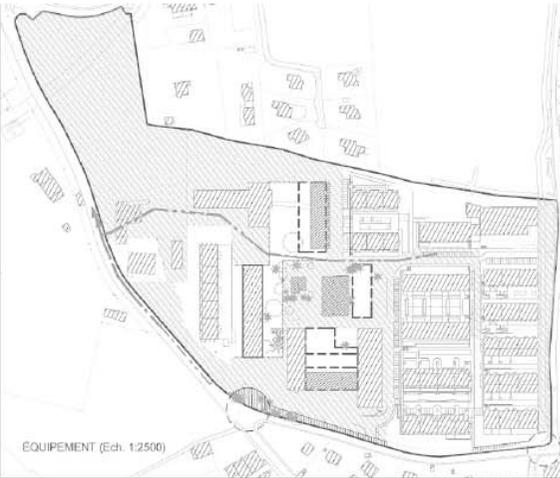
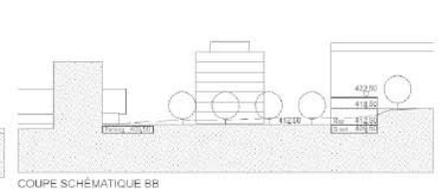
# Aménagement

## Propositions / demandes générales

- a Enlever la différence de niveau et grillage SIG.

## Constats

- Peu d'espace pour les familles.



1 Parc en pente et bruyant

2 Chemin piéton à améliorer  
Eclairage (pour éviter la route)

3 Excentré !

Bâtiment doit conserver son gabarit externe (modif interne OK, pas plus haut)

12 Eq. publics à partager  
Piscine?  
Espaces verts?  
Jardins?

14 Mixité entre immeubles et villas

13 Animation d'été (petit, 3 tables)

4 Place publique, piétonne ≠ cours récré HEG  
6 Habitants ont plaisir à y aller, y compris les enfants

5 Espace de rencontre actuel disparaît avec l'immeuble

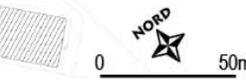
11 Zone piétonne ?

8 Conserver arbres  
7 OK construction  
9 Bâtiments OK, commerces, coiffeur...  
Pas de grands commerces (COOP, Migros)  
Petits commerces + bistros, fontaine ?, pataugeoire ?  
Mais rez uniquement, pas de rez supp (coupe la vue)  
éventuellement un petit bout

10 Place jeux existante

## Retour des mandataires

- 1 La route qui traverse le parc va être supprimée. Le parc devra faire l'objet d'un projet de réaménagement. ✓
- 2 Selon schéma circulation, plus d'accès routier au quartier depuis le Rondeau de Carouge - itinéraire rendu exclusivement à la mobilité douce et réaménagé (y compris éclairage). ✓
- 3 Cet espace pourra être réaménagé en espace de jeux. Il se trouvera sur le cheminement liant l'école au rondou de Carouge. ✓
- 4 L'UNI et la HES ont manifesté le besoin d'auditoires (prévus en souterrain). Le bâtiment D actuel reste donc identique (pas plus haut, éventuelle rénovation des façades), alors que l'emprise des auditoires est réduite à l'espace entre les bâtiments A et D (et pas ailleurs). ✓
- 5 La place sera le nouvel espace de rencontre du quartier. ✓
- 6 La place devra être aménagée de manière à répondre à une vie de quartier. Les activités au rez des bâtiments scolaire devront permettre un lien avec la place (ex : cafétéria, bibliothèque, etc). Le bâtiment G sera affecté à des activités de proximité. ✓
- 7 -
- 8 Les arbres seront conservés. ✓
- 9 Le Bâtiment G sera affecté à des activités de proximité utiles à la vie social du quartier. ✓
- 10 Place de jeux conservée. ✓
- 11 Oui sur le tronçon devant l'école. ✓
- 12 Une zone de couture sera à créer entre les deux sites avec des équipements publics, des zones de jeux et des espaces verts. ✓
- 13 Les animations et fêtes du quartier pourront être organisées sur la place centrale. ✓
- 14 -
- a Une fois la place aménagée la cabine SIG sera sous la place centrale. ✓



# Mobilité

## Propositions / demandes générales

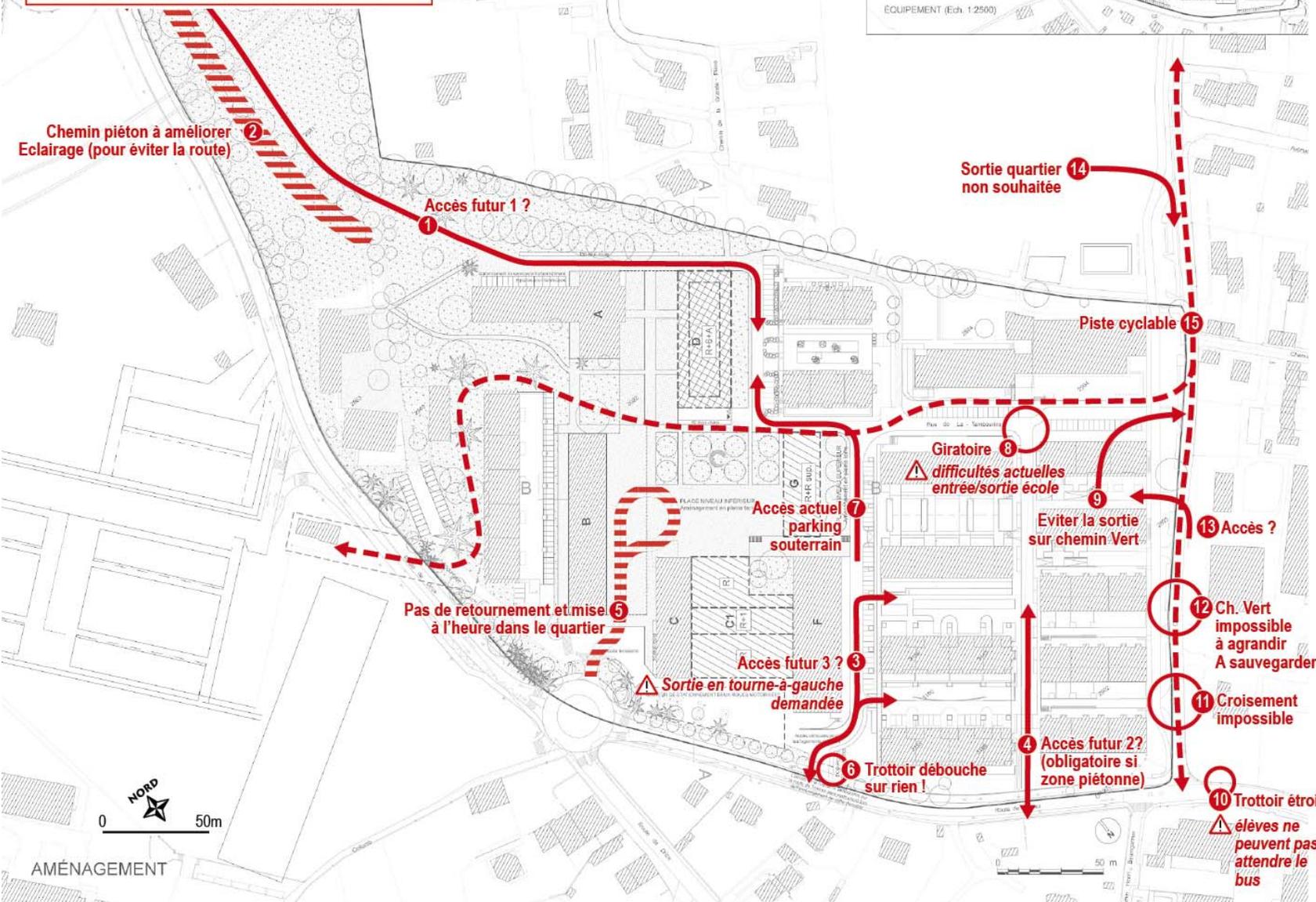
- a Résoudre la circulation sur la parcelle université.
- b Eviter de permettre de traverser en TI le quartier.
- c Circulation à l'intérieur du site (pas sur le chemin Vert y compris bus).
- d Augmenter la cadence des lignes de bus.
- e Pas de places de parking supplémentaires.
- f Pas dépasser des bâtiments avec les parkings.

## Constats

- Arrêts TC actuels desservent bien le quartier Tambourine.

COUPE SCHEMATIQUE BB

EQUIPEMENT (Ech. 1:2500)



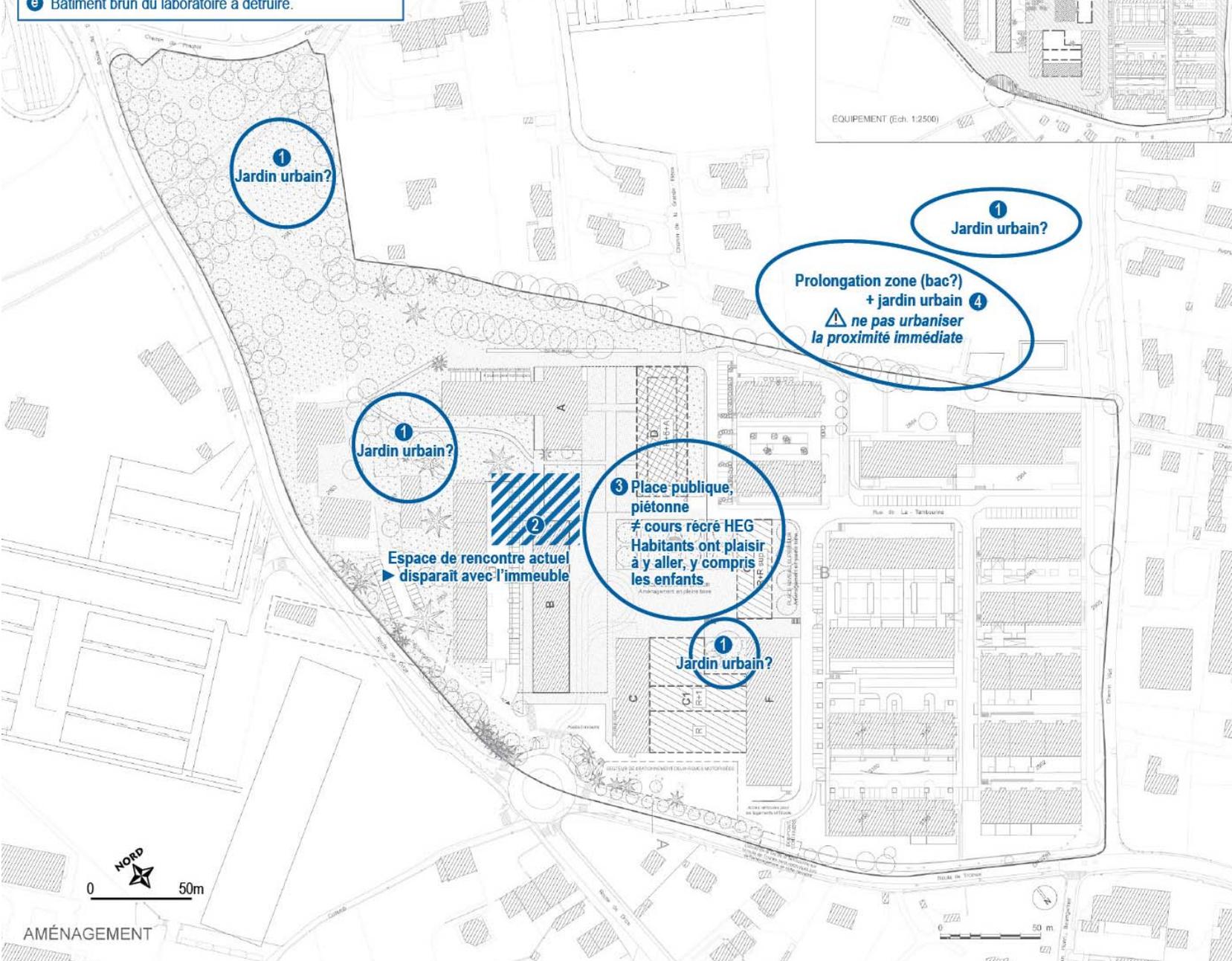
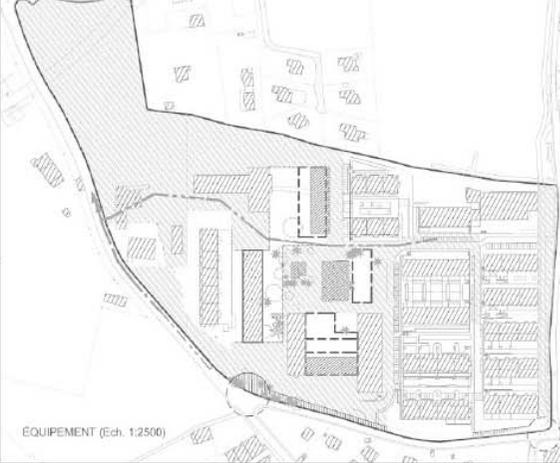
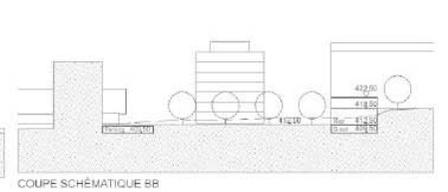
## Retour des mandataires

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1  | Selon schéma circulation proposé, plus d'accès routier au quartier depuis le Rondeau de Carouge  | ✓ |
| 2  | Itinéraire rendu exclusivement à la mobilité douce et réaménagé (y compris éclairage).   | ✓ |
| 3  | La Direction Générale de la Mobilité (DGM) oblige le demi-tour au giratoire Drize/Troinex  | X |
| 4  | Selon schéma circulation proposé, pas de nouvel accès au quartier sur la rte de Troinex (accès à cette partie du quartier proposée par le ch. Vert)  | ✓ |
| 5  | Vu avec la DGM, le rebroussement (et la remise à l'heure) est désormais organisé sur la route de Drize sur une zone dédiée à cet effet   | ✓ |
| 6  | Liaison piétonne en direction du giratoire Drize / Troinex projetée devant l'HEG   | ✓ |
| 7  | OK accès maintenu comme aujourd'hui, par la rue de la Tambourine et la rte de Troinex  | ✓ |
| 8  | Les deux mini-giratoires ne sont plus utiles avec la piétonnisation du tronçon devant l'école; ils seront donc supprimés   | ✓ |
| 9  | Le schéma de circulation, de manière à satisfaire à l'objectif de piétonnisation du tronçon devant l'école, propose un accès au quartier par le ch. Vert (trafic supplémentaire faible)  | X |
| 10 | L'arrêt bus, dans le cadre des travaux sur la rte de Troinex, va être déplacé côté Ouest du carrefour avec le ch. Vert et agrandi (avec trottoir et zone d'attente confortable).   | ✓ |
| 11 | Dans le cadre de la révision du plan de quartier, il n'est pas prévu de retoucher l'aménagement du ch. Vert. Le gabarit faible est par lui-même un élément modérateur.   | ✓ |
| 12 | Le seul accès au quartier sur le ch. Vert est celui mentionné plus haut au pt 9.   | ✓ |
| 13 | La Ville de Carouge est en négociation avec l'Uni pour l'achat de la parcelle; les attentes sur la parcelle ne sont pas divergentes.   | - |
| 14 | La piste cyclable est maintenue avec une continuité assurée au droit du nouvel accès au quartier par le ch. Vert.  | ✓ |
| a  | La Ville de Carouge est en négociation avec l'Uni pour l'achat de la parcelle; les attentes sur la parcelle ne sont pas divergentes.   | ✓ |
| b  | Pas de transit possible à travers le quartier (système de rues sans issues).   | ✓ |
| c  | La Ville de Carouge est en négociation avec l'Uni pour l'achat de la parcelle; les attentes sur la parcelle ne sont pas divergentes.   | - |
| d  | Etudes BHNS entre Veyrier et les gares CEVA en cours (rendus fin 2013), Horizon Grands-Esserts (augmentation cadence ligne 41), horizon BHNS cadence à 6min.   | - |
| e  | Aucune place de stationnement n'est rajoutée, au contraire les places devant l'école et le parking de la FULE sont supprimées).  | ✓ |
| f  | L'UNI et la HES ont manifesté le besoin d'auditoires (prévus en souterrain). Le bâtiment D actuel reste donc identique (pas plus haut, éventuelle rénovation des façades), alors que l'emprise des auditoires est réduite à l'espace entre les bâtiments A et D (et pas ailleurs). | ✓ |

# Vie sociale

## Propositions / demandes générales

- a Piscine, plan d'eau, fontaines (style tours Carouge).
- b Bistros, petits commerces.
- c Sorties sportives, y compris familiales, élargissement zone AGORA.
- d Jardin urbain.
- e Bâtiment brun du laboratoire à détruire.



## Retour des mandataires

- 1 Ils seront à prévoir dans le réaménagement du parc et dans l'espace de couture. ✓
  - 2 La place sera le nouvel espace de rencontre du quartier. ✓
  - 3 La place devra être aménagée de manière à répondre à une vie de quartier. Les activités au rez des bâtiments scolaire devront permettre un lien avec la place (ex : cafétéria, bibliothèque, etc). Le bâtiment G sera affecté à des activités de proximité. ✓
  - 4 La zone de couture entre les deux quartier sera dévolue à l'implantation d'équipements publics, piscine, zone de jeux et de loisirs, jardins partagés. Le programme exact est à définir. ✓
- a d  
b e  
c e
- Se référer à l'image directrice qui propose des localisations possibles pour ces différentes affectations. ✓

